



# Parole aux jeunes !

SPÉCIAL  
JEUNES

Le Réseau des jeunes de la CSQ a été l'occasion pour *Nouvelles CSQ* de recueillir des témoignages concernant leur insertion professionnelle. Des jeunes de tous les horizons nous parlent en toute simplicité de leur expérience en début de carrière.

**François Beauregard**  
Rédacteur en chef



Diane

PHOTOS : FRANÇOIS BEAUREGARD

**Diane Colgan** est enseignante en histoire et en géographie à la Polyvalente des Abénakis de Saint-Prospère en Beauce. Ce n'est qu'à sa troisième année d'embauche qu'elle a obtenu de l'encadrement professionnel, la direction ayant décidé de rencontrer tout le personnel enseignant à cet effet.

L'encadrement proposé prenait la forme d'un mentorat. Les jeunes enseignantes et enseignants pouvaient choisir les personnes avec lesquelles ils se sentaient plus à l'aise pour discuter. Les rencontres se déroulaient une fois par mois et les mentors étaient libérés pour assurer l'encadrement.

« Mon expérience du mentorat a été positive, car la première année, on a bien des questions sur la gestion d'une classe et sur la matière. De plus, j'aimais l'idée que ce soit informel et, surtout, que ce soit un collègue qui assure l'encadrement. Je ne me sentais pas évaluée. Je me sentais à l'aise de parler ouvertement des problèmes qui me préoccupaient », précise Diane Colgan.

« Par contre, déplore la jeune enseignante, la commission scolaire voudrait maintenant imposer le mentorat. Ce n'est pas une bonne idée, car quand on se sent obligé, ça devient contraignant et le courant passe moins bien. Le mentorat c'est un beau projet, mais il ne faudrait pas le pervertir par des contraintes bureaucratiques. »

**Annie-Christine Tardif** est enseignante depuis neuf ans en première année à l'école du Joli-Bois de Valcartier. « Je me suis débrouillée pas mal toute seule dans mes premières années d'enseignement. C'était vraiment difficile. Je devais aller chercher de l'aide quand j'en avais besoin, car rien n'était organisé. »

Annie-Christine trouve que les jeunes enseignantes et enseignants hésitent trop souvent à demander de l'aide, car ils craignent que l'on interprète cette demande d'aide comme de l'incompétence ou comme de l'incapacité à gérer leur classe. « Les jeunes doivent prendre des initiatives, affirme-t-elle, car personne ne te demande comment ça va avec ton groupe. Par contre, quand on voit la surcharge des collègues, on n'est pas toujours à l'aise d'aller demander de l'aide », concède-t-elle.

La Commission scolaire de la Capitale met de l'avant un programme de mentorat dans lequel on retrouve des formations obligatoires. Il y a aussi un service de dépannage particulièrement pour celles et ceux qui enseignent en milieu défavorisé. « L'accompagnement, c'est bien, mais le caractère obligatoire me semble moins intéressant. Je trouve qu'il y a un risque de bureaucratiser le mentorat et que le programme perde de son intérêt. »

« Les jeunes qui éprouvent des problèmes avec certains élèves ne doivent pas attendre avant d'en parler à la psychologue, à l'orthopédoque ou à la technicienne en éducation spécialisée, quand ces personnes sont disponibles, bien sûr, ce qui n'est pas le cas dans toutes les écoles. Si l'on veut que l'insertion de jeunes soit réussie, il faut que ceux-ci aient accès à des réseaux d'entraide. Malheureusement, la lourdeur de la tâche et la précarité d'emploi sont des obstacles à la création de tels réseaux qui faciliteraient une meilleure intégration dans l'enseignement.



Annie-Christine



Ève



Nancy

**Ève Dutil-Paquette** est travailleuse sociale à l'Institut Raymond-Dewar (IRD), un organisme qui vient en aide aux personnes sourdes et malentendantes. Avant d'entrer à l'IRD, elle a vécu une expérience de travail pénible dans un centre jeunesse. Dès le départ, elle a dû s'occuper de 30 cas, sans que personne ait le temps d'assurer son encadrement. « Ce n'était pas par mauvaise volonté, tout le monde était surchargé. On n'a pas d'expérience et on manque de confiance. On a beau être débrouillard, c'est difficile de s'améliorer sans aide surtout quand on vit constamment dans un sentiment d'urgence. Quand on commence un emploi, on a besoin de quelqu'un pour nous épauler, affirme-t-elle. » Dans les trois centres jeunesse où elle a travaillé, Ève a été témoin de plusieurs épuisements professionnels chez les jeunes en début de carrière. « J'ai vu bien des collègues en panique et à bout qui pleuraient. J'ai décidé que ça ne m'arriverait pas, alors j'ai quitté le centre. »

À l'IRD où elle travaille maintenant, les choses vont beaucoup mieux. Les délais sont moins serrés et Christiane Dupré, une travailleuse sociale d'expérience, assure son encadrement de façon informelle. « J'ai beaucoup d'affinités avec Christiane, je me sens en confiance et elle est très généreuse de son temps. Juste de savoir qu'elle est disponible pour répondre à mes questions, ça m'enlève énormément de pression. Je m'estime chanceuse de pouvoir me valider auprès d'elle. » À l'IRD, les gens sont heureux au travail ; on a souvent des rencontres d'équipe pour partager nos préoccupations et mettre en commun nos expériences. C'est fantastique ! »



Janique

**Janique Fournier** est infirmière à l'urgence au Centre hospitalier de Gaspé. Au terme de ses études, elle a été quatre ans sans travail en raison du virage ambulatoire. On lui a offert l'encadrement d'une infirmière expérimentée à ses débuts afin de préciser les techniques d'intervention. « C'est essentiel d'avoir accès à un bon encadrement à nos débuts. On travaille avec des humains, une faute professionnelle peut être lourde de conséquences. L'encadrement des nouvelles, c'est indispensable parce que la réalité est bien loin de la théorie apprise au cégep ou à l'université », juge la jeune infirmière.

Les jeunes qui entrent ne veulent plus travailler le soir et la nuit. Cela cause des problèmes en raison des pénuries de personnel. Pour sa part, Janique aime bien travailler le soir ou la nuit : « On est moins nombreuses. Il y a un bon climat d'entraide et c'est plus facile de s'intégrer dans une équipe. Pour les jeunes mères de famille, la profession est exigeante, car on peut être appelées deux ou trois fois par semaine pour faire un autre quart de travail. Ça en décourage plus d'une. »

Janique adore son métier et elle n'a jamais songé à quitter la profession comme tant d'autres infirmières épuisées. Quand on lui demande ce qu'elle dirait à des jeunes qui veulent devenir infirmières, elle répond : « Je leur dirais que c'est un beau métier, mais que c'est exigeant et je leur dirais qu'ils devront y consacrer une fin de semaine sur deux pendant toute leur vie. Alors c'est un pensez-y bien. »

« Habituellement, on attendait qu'une infirmière ait deux ans d'expérience et qu'elle se sente à l'aise dans la profession avant de l'assigner à l'urgence. Aujourd'hui, en raison des pénuries, on assigne des gens peu expérimentés ; ça crée une pression énorme sur les jeunes. »

**Nancy Noël** est conseillère en orientation à l'école secondaire Manikoutai de Sept-Îles. « Quand je suis entrée en fonction, je n'ai eu droit qu'à deux semaines d'entraînement. C'est bien peu pour remplacer une conseillère qui partait à la retraite avec 33 ans d'expérience dans ses bagages... » Cette conseillère d'expérience, France Martel, a accepté d'encadrer Nancy sans rémunération. Elle a répondu à ses interrogations au téléphone et elle a même accepté d'aller dîner avec sa jeune remplaçante occasionnellement. « La réussite dans mon métier, c'est à elle que je la dois », affirme Nancy.

« Dans les années 70, il y avait 10 professionnels dans cette école. Aujourd'hui, il y en a plus que trois, déplore Nancy. Je suis seule pour répondre aux besoins d'orientation de 1 500 élèves, c'est très exigeant. » Le soutien, c'est important, quand on commence un métier ; on a des tas de choses à apprendre. Si je n'avais pas pris l'initiative de demander de l'aide, je serais restée seule avec mes interrogations et mes doutes, mais ce n'était pas mon genre. Je suis allée chercher des réponses à mes questions auprès de gens compétents et, chaque fois, j'ai obtenu une réponse positive. » Ainsi, Guy Buteau, le président du Syndicat des professionnelles et professionnels en milieu scolaire du Nord-Ouest, me donne souvent des conseils.

« La pire attitude qu'un jeune peut avoir en début de carrière, c'est de faire comme s'il savait tout et qu'il n'avait rien à apprendre, car ce n'est pas vrai ; c'est même tout le contraire. Quand on brise la gêne et qu'on va demander de l'aide, on réalise que les gens sont contents de partager leurs savoirs la plupart du temps ; il suffit de faire les premiers pas », de conclure la jeune conseillère.

Yves



**Yves Brouillette** est technicien en informatique à la Commission scolaire de Laval. Il estime que les jeunes doivent prendre leur place. « C'est bien beau de compter sur les autres, mais il faut aussi avoir de l'initiative et aller chercher l'information auprès des gens plus expérimentés. Même si l'on est à statut précaire, il faut demander l'information et ne pas avoir peur d'être jugé ; c'est normal au début de ne pas tout savoir. »

Yves évalue que son intégration s'est plutôt bien passée malgré quelques difficultés normales au début. « Moi, je ne suis pas un gars gêné, je vais chercher l'information là où elle se trouve et la réponse est bonne la plupart du temps. Il y a de la place pour les jeunes qui veulent la prendre. La preuve : notre syndicat à Laval a élu trois jeunes à l'exécutif en avril. » Yves déplore cependant que trop de jeunes à statut précaire aient peur de s'impliquer dans les syndicats par crainte d'être mal vus par l'employeur. « L'éducation syndicale devrait être enseignée au secondaire et au cégep, comme on le fait au réseau des jeunes de la CSQ. L'histoire du mouvement ouvrier, c'est important. C'est plus facile de savoir où aller quand on sait d'où l'on vient », juge-t-il.

**Félix Beaudry** est infirmier auxiliaire au Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières depuis un an et demi, il est aussi agent de griefs pour le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires Cœur-du-Québec (SIIACQ) (CSQ). Auparavant, il avait travaillé quatre ans en Ontario. Quand il a commencé à travailler au Québec, il a eu un choc. Pour lui, le contraste entre les deux provinces est frappant : « Au Québec, il y a beaucoup moins de ressources et la qualité des soins est nettement moindre. Les conditions de travail sont aussi moins intéressantes. Non seulement le salaire au Québec est-il inférieur, mais en Ontario j'ai eu un poste à temps complet dès ma première année d'embauche. Au Québec, on peut rester à temps partiel occasionnel sur appel pendant plusieurs années avant de pouvoir espérer un poste à temps complet », s'étonne Félix.

En Ontario, la période d'orientation des nouveaux est plus longue : dix quarts de travail et parfois plus. En outre, les gens qui font l'encadrement sont libérés de leur tâche, ce qui n'est pas le cas ici. Au Québec, beaucoup de jeunes abandonnent le métier dans les premiers mois. L'obligation de faire des heures supplémentaires de façon régulière et l'instabilité des horaires de travail sont les causes de cette désertion. « Le projet de loi 142 (maintenant la loi 43) a aggravé la situation. Cette loi a enlevé l'espoir que les gens avaient d'améliorer leurs conditions de travail. C'est inquiétant, quand on sait que nous avons de la difficulté à recruter du personnel qualifié et que beaucoup de personnes ne restent pas en raison des mauvaises conditions de travail. J'ai l'impression qu'on est en formule 1, qu'on se dirige tout droit vers un mur et que personne n'appuie sur les freins », s'inquiète le jeune infirmier auxiliaire.

Félix

